



Paris, le 21 mai 2026

21/05/2026 10:40:41

LE SENTIMENT INSULAIRE

PAR LOUIS DOMINICI, SEANCE DU 21 MAI 2026

La séance à laquelle nous participons aujourd'hui a pour titre général : « Aspects de l'insularité ».

Elle s'inscrit dans le cycle d'études sur les Outre-Mer français lancé en 2025 à l'initiative de la Présidente, Christine DESOUCHES.

Notre séance comporte deux communications présentées respectivement par deux membres de notre Académie, dans l'ordre chronologique suivant :

- « Le sentiment insulaire » par Louis DOMINICI ;
- « Particularismes des mots et expressions dans quelques îles des Outre-Mer français » par Guy LAVOREL.

*

É cusi chi vengu oghjé a parla cum voi di u sentimentu isulanu.
Je viens de vous dire en corse : « *C'est ainsi que je viens aujourd'hui m'entretenir avec vous du sentiment insulaire* ». Cette introduction en langue corse me semble un bon moyen de faire le lien avec la communication du Professeur Guy LAVOREL.

.../...

« **SENTIMENT** » est un mot riche auquel le dictionnaire LE ROBERT consacre une quarantaine de lignes. Il signifie d'abord « *conscience plus ou moins claire, connaissance comportant des éléments affectifs et intuitifs* », « *impression* », « *capacité de sentir, apprécier un ordre de choses ou de valeurs* », « *état affectif complexe, assez stable et durable lié à des représentations* », et enfin « *sensibilité* », et même « *affection* ».

« **INSULAIRE** » signifie « *qui habite une île* » ou « *qui appartient à une île, aux îles* », qui est le contraire de « *continental* ».

Vous le voyez le dictionnaire répond aux premières questions pouvant nous venir à l'esprit quand nous entendons l'énoncé du titre de la communication.

Il va sans dire que bien que chaque communauté insulaire soit **particulière**, il y a assez de ressemblances entre les deux millions huit cent milles ultramarins, pour que l'on puisse y trouver des **constantes**. De même, nous savons que les traits particuliers des insulaires ne font qu'illustrer à la manière des îles, les traits universels de l'**humaine condition**.

Le sujet du « sentiment insulaire » est sensible. Je vais l'aborder humblement. Je vous propose d'accueillir ma communication comme une simple introduction.

Je souhaiterais l'organiser en deux parties : la première s'intitule « Quelques aspects intimes du sentiment insulaire » ; la seconde a pour titre « Quelques aspects politiques du sentiment insulaire ».

I) QUELQUES ASPECTS INTIMES DU SENTIMENT INSULAIRE

L'appartenance

Le premier sentiment est celui de l'**appartenance** à l'île. Il est intuitif et quasiment biologique. Il s'agit d'une appartenance à la fois individuelle et collective, partagée avec la famille, les amis et de proche en proche avec les autres insulaires.

La nature

Le second sentiment est celui de la **proximité avec la nature**. C'est vrai par définition pour les habitants des villages mais c'est vrai aussi en ville où la nature est présente par la végétation et parfois par la faune, et où en tous cas la mer ou la montagne ou les deux ensembles ne sont jamais loin.

La beauté

Vient en même temps le sentiment de la **beauté**. Les îles sont souvent perçues comme belles parce qu'elles le sont mais aussi parce que les éléments de la beauté y sont plus concentrés qu'ailleurs et parce que le contraste mer et montagne aiguise la perception. Le sentiment de la beauté renforce l'attachement.

La sécurité

Pour l'insulaire, l'île ou en tout cas la partie de l'île qu'il habite, est source de **sécurité**. C'est un sentiment immédiat qui se rattache à la connaissance intime des êtres et des choses qui entourent chacun. Même s'il n'a plus la même réalité aujourd'hui ni le même sens, il reste enfoui dans l'inconscient des insulaires et contribue à façonner leur comportement. L'esprit de clan est toujours là.

L'identité, la langue locale, la culture, la compréhension, l'hospitalité, les horizons lointains

Il faut ici évoquer la force du **sentiment d'identité** chez les insulaires, avec ses racines biologiques et ses autres composantes, psychologiques et culturelles, y compris linguistiques pour encore beaucoup d'entre eux. Le sentiment d'identité a force individuelle et force collective. Il ouvre à la **compréhension de l'identité des autres**. Il peut certes se dévoyer mais c'est là un autre sujet.

Le sentiment d'identité a **valeur culturelle**. Parce qu'il fonde l'existence d'une **culture insulaire**, parce qu'il nourrit la certitude que cette culture identitaire mérite expression. Chaque culture insulaire a des expressions particulières. Mais la musique y tient toujours une place forte, syncopée aux Antilles, douce et balancée en Polynésie.

L'intérêt des insulaires pour les **langues locales**, longtemps passé au second rang, a pris de plus en plus de force au cours des dernières décennies, aussi bien dans l'esprit d'au moins une partie des populations des îles que dans les cercles du pouvoir politique local et national, notamment au sein du Ministère de l'Education Nationale.

Dans l'âme des insulaires, il y a toujours **l'appel de la mer** et au-delà **l'attraction du continent** auquel l'histoire les rattachent. Le continent apparaît alors comme un lieu désirable, comme une possible terre d'avenir, pour une partie de carrière que l'on ferait hors de l'île, avant d'y revenir.

Le besoin d'aller séjourner sur le continent ou ailleurs dans le monde et l'espoir d'y être bien accueilli, se sont longtemps combinés avec la **disposition à l'hospitalité** à l'égard de ceux qui viennent du continent ou d'ailleurs dans le monde. Je m'exprime sur ce point au passé non pas parce que cette relation d'hospitalité n'existerait plus dans les îles mais parce qu'elle est affaiblie. Le tourisme de masse du ou des continents vers les îles a suscité progressivement des réserves chez une partie importante des insulaires.

L'installation permanente des continentaux non seulement français mais européens ou américains ou asiatiques a contribué au **développement** des îles et à l'**emploi** mais a créé des situations de **concurrence** pour l'accès aux **terres** ou pour l'accès au **logement**. Dans le même temps, la difficulté de trouver des emplois sur le continent a réduit les perspectives d'un départ heureux. Mais l'espérance de la prospérité et du bonheur en France est encore présente dans l'esprit de nombreux jeunes. La **Fonction Publique civile et la carrière militaire** leur ont souvent ouvert et leur ouvrent encore souvent les portes du continent et du monde.

II) QUELQUES ASPECTS POLITIQUES DU SENTIMENT INSULAIRE

Le sentiment politique dans les îles des Outre-Mer français repose sur deux réalités : d'une part la réalité de l'île, forteresse identitaire à laquelle l'insulaire appartient, d'autre part, la réalité de la relation avec la métropole, en tant que continent essentiel.

L'amour de la liberté

L'amour de la **liberté** est le plus immédiat des sentiments politiques des insulaires dans leur rapport aux autres, à l'intérieur de l'île comme à l'extérieur. Il est tourné aussi bien vers les libertés individuelles généralement assorties d'aménagements coutumiers que vers les libertés publiques.

D'une manière générale, les insulaires souhaitent en tant que citoyens français la meilleure **déconcentration** possible du pouvoir régalien et la meilleure **décentralisation** possible en faveur des pouvoirs locaux.

La liberté réclamée par les indépendantistes n'est pas celle que nous venons d'évoquer parce que les indépendantistes visent à détacher leur île de la France. C'est un tout autre sujet. Nous l'évoquerons un peu plus loin.

Le besoin de relations personnelles dans la proximité et avec le Continent français

L'insulaire moderne reste certes attaché à son lieu de naissance mais il porte grande attention à la possibilité de se déplacer, notamment pour participer à l'activité économique, sociale et culturelle de l'île ; et aussi, pour tirer profit matériel et moral de la relation avec l'extérieur, à savoir les autres îles voisines, le continent le plus proche et l'hexagone. Les revendications sur les moyens de **mobilité intérieure** se prolongent par des revendications sur les facilités de **transport entre l'île et l'extérieur** et plus particulièrement entre l'île et l'hexagone. La **continuité territoriale** est un sujet central à forte dimension économique, sociale et culturelle.

La solidarité

Le sentiment de **solidarité** existe et se manifeste à plusieurs niveaux : avec l'entourage immédiat ; avec l'ensemble du village ou de la ville ; avec toute l'île ; avec la France Continentale.

Concrètement, la solidarité est d'abord humaine, économique et sociale. À cet égard, les dispositifs français de solidarité, même lorsqu'ils sont critiqués, sont reconnus pour leur valeur dans le monde. Ils contribuent fortement au lien avec la France Continentale et avec le peuple français de l'hexagone, dont viennent les moyens de la solidarité envers les insulaires : **soutien général à l'équilibre de la vie des îles, santé publique et sécurité sociale**, autres services publics dont notamment celui de l'**éducation**

jusqu'à l'accès aux Universités françaises, emploi local et dans l'hexagone, accueil dans les Administrations Nationales et dans l'armée avec souvent résidence dans l'hexagone. C'est ainsi que par la Marine Nationale et par les marins qui y servent, Toulon est la capitale des océaniens en France.

La pratique encore forte des religions, très majoritairement de la religion chrétienne, renforce les liens interpersonnels et le sentiment de solidarité au sein de la communauté religieuse dans l'île et au-delà, jusque dans l'hexagone et dans les autres parties du monde.

L'insatisfaction économique et sociale

Certes chacun sait dans les îles que la **situation économique et sociale** des Outre-Mer français, serait aujourd'hui moins bonne à tous égards sans la France métropolitaine. Il reste que la relation entre cette dernière et les îles d'Outre-Mer, est fortement affectée par le **sentiment d'insatisfaction économique et sociale**, par « **la vie chère** », par l'écart de développement avec le Continent français, et par les réactions négatives qu'il provoque à l'égard du pouvoir central. D'une manière générale, le **sentiment d'inégalité** est largement répandu chez les ultra-marins. Les deux tableaux suivants précisent certaines données de la situation, notamment sur les niveaux de PIB par habitant où l'indice de GINI des inégalités.

LES CHIFFRES CLÉS DES TERRITOIRES D'OUTRE-MER FRANÇAIS

	Statut	Population (en milliers, 2024)	Superficie en km ²	Superficie ZEE en milliers de km ² (SHOM)	Densité de population (hab./km ²)	Mortalité infantile (o/oo)	Moins de 20 ans (%)	60 ans et + (%)	Indice conjoncturel de fécondité (nombre moyen d'enfants par femme)
Guadeloupe	DROM	379	1 628	81	232	7,8	22,8	30,9	1,9
Guyane	DROM	295	83 846	122	3	9,7	40,7	10,8	3,3
Martinique	DROM	350	1 128	40	310	8	20,8	33	1,6
Mayotte	DOM	321	374	63	858	9,2	53,8	4,3	4,5
La Réunion	DROM	886	2 503	311	354	6,9	28,7	21,4	2,3
Nouvelle-Calédonie	<i>Sui generis</i>	269	18 575	1 240	15	5,3	30,1	14,5	2
Polynésie française	COM	279	3 500	4 541	80	6,6	29,1	15	1,8
Saint-Barthélemy	COM	10	21	4	503	7	16,2	16,8	1,3
Saint-Martin	COM	31	56	1	604	8,3	30,3	16,2	2,3
Saint-Pierre-et-Miquelon	COM	6	242	9	24	nd	22,1	18,2	1,6
Wallis-et-Futuna	COM	11	142	257	78	nd	30,6	19,1	1,7
Hexagone		66 143	543 908	297	121	3,5	23	28	1,8

	Espérance de vie des hommes à la naissance	Espérance de vie des femmes à la naissance	Indice de Gini	IDH (2010)	Chômage (%)	PIB/hab. en euros	Taux de couverture (%)	Médecins spécialisés et généralistes pour 100 000 hab. (DRESS 2023)	Valeur ajoutée des services non marchands (%)	Part des étrangers (%)
Guadeloupe	76,9	84,3	0,42	0,82	18,6	25 900	8,8	319	38	5,6
Guyane	76,1	81,9	0,43	0,74	13,9	15 700	36,9	242	36	31,5
Martinique	78,4	83,8	0,41	0,85	10,8	27 000	8,9	332	40	2,7
Mayotte	73,9	74,3	0,49	0,64	34	10 000	1,1	89	57	34,7
La Réunion	79,4	85,1	0,36	0,84	19	24 900	5,7	364	36	2,6
Nouvelle-Calédonie	74,2	80,3	0,39	0,79	10,9	34 100	67	236	20	2
Polynésie française	74,5	78,9	0,4	0,74	8,5	19 800	9	177	33	1,7
Saint-Barthélemy	nd	nd	nd	nd	4,2	39 000	nd	162	nd	nd
Saint-Martin	nd	nd	nd	nd	30,1	17 000	nd	137	30	29,5
Saint-Pierre-et-Miquelon	nd	nd	nd	0,76	2,9	39 800	4,7	685	58	1
Wallis-et-Futuna	75,7	81,1	0,43	nd	8,2	16 400	0,1	150	75	nd
Hexagone	80,1	85,8	0,29	0,9	7,5	39 300	94,5	339	21	8

Sources : Insee, ISPF (Polynésie française), ISEE (Nouvelle-Calédonie), STSEE (Wallis-et-Futuna) et SHOM.

nd : absence de données.

L'intérêt pour le voisinage

Les îles des Outre-Mer français ont un voisinage parfois proche parfois lointain, aussi bien insulaire lui-même que continental. C'est le cas en premier lieu des Antilles françaises qui s'inscrivent dans **l'arc insulaire Caraïbes** avec ses îles de toutes tailles qui sont en même temps proche du continent américain. **Les îles océaniques** françaises, bien qu'éloignées de tout dans le Pacifique, sont aujourd'hui spécialement concernées par l'action de la Chine, qui cherche à développer ses relations économiques dans tout l'espace maritime entre l'Asie et l'Amérique.

D'une manière générale, **l'insertion économique des îles dans leur espace régional** est un des objectifs de leur développement. Les indépendantistes prétendent que cette insertion est freinée par l'appartenance à la France.

Le sentiment de l'importance déterminante de la relation avec la France métropolitaine

Aujourd'hui, dans toutes les îles de l'Outre-Mer français, que ce soit à cause des problématiques économiques et sociales ou à cause du débat sur l'avenir institutionnel, **la relation avec la métropole est centrale**. Elle occupe le champ le plus large de la **sensibilité** et de la **réflexion** politique. Elle structure la vie politique intérieure de l'île. Elle détermine l'avenir de la relation avec d'autres pays ou continents.

Le **patriotisme français** a toujours été une valeur et le reste, dans les traditions familiales, même si des courants contraires apparaissent et même si des autorités nationales françaises suscitent quelque désarroi en faisant état plus souvent du patriotisme européen ou de la souveraineté européenne.

Tous attachent une importance première à la **relation de leur île avec la France métropolitaine**. Dans tous les cas, elle est ressentie comme déterminante pour la **situation économique** de l'île, pour la **sécurité publique** intérieure et pour la **sécurité extérieure** sur laquelle veille remarquablement l'armée française.

Le soutien aux mouvements indépendantistes

Des projets indépendantistes sont nés au fil du temps dans toutes les îles. Mais ils n'ont pris corps de manière substantielle que dans les îles où la population autochtone c'est-à-dire présente avant l'arrivée des français était importante et le demeure. Il s'agit de la Nouvelle-Calédonie et de la Polynésie Française.

En **Nouvelle Calédonie**, la revendication indépendantiste s'est développée jusqu'à la **violence**, sans que les concessions faites par l'État au cours des décennies passées aient permis de trouver une formule de cohabitation consensuelle entre les autochtones et nos compatriotes venus s'installer dans l'île parfois depuis plusieurs générations, parfois plus récemment. La mise en place d'un système électoral où **une partie des français n'a pas le droit de vote dans**

un territoire français ne pouvait que laisser peu d'espoir sur l'avenir dans la France. Le sentiment des indépendantistes qui ont réclamé cette mesure est à n'en pas douter, extrême. Le sentiment de ceux qui à Paris ont trouvé intelligente cette formule est à ce point surprenant que je ne le commenterai pas.

En **Polynésie**, le mouvement indépendantiste porté par une population autochtone majoritaire, s'est développé plutôt paisiblement, tant pour ce qui concerne les relations sur place avec les communautés non polynésienne qu'en ce qui concerne les relations avec la France métropolitaine. Le parti indépendantiste sorti vainqueur des dernières élections, se déclare favorable à une **indépendance progressive**, ce qui semble, nous dit-on, convenir à la plupart des habitants, **à condition que l'on trouve les moyens de maintenir le niveau de vie et de services publics**, ainsi que la sécurité intérieure et extérieure, dans une relation positive avec la France.

Les insulaires dans l'hexagone

Les insulaires issus des Outre-Mer français sont nombreux (plus d'un million) à vivre dans l'hexagone et s'y intégrer facilement. Ils s'y entraînent souvent. Ils entretiennent autant que possible un lien vivant avec leur île où ils sont nés ou bien où sont nés leurs parents ou grands-parents. Ils facilitent l'arrivée et l'installation de nouveaux venus, pour les études supérieures certes mais aussi pour des emplois.

Enracinés ou cherchant l'enracinement durable dans l'hexagone, ils peuvent tous ressentir à des degrés divers, à un moment ou à un autre, **l'appel nostalgique d'une île** qu'ils ont connue ou que parfois même ils n'ont pas connue. C'est ainsi que certains, parce qu'ils sont anciens et d'autres parce qu'ils sont jeunes, parlent de **déracinement** ou d'**exil**. Et cette forme de sensibilité en fin de compte, peut être aussi une forme de richesse qu'ils apportent à la communauté nationale française.

* *

En conclusion provisoire, nous pourrions dire ce qui suit : le sentiment insulaire existe ; il se manifeste autant dans la vie privée que dans la vie publique ; complexe et chargé de tensions contradictoires, il affiche certaines particularités locales mais il se caractérise surtout par la force de certaines constantes, où la sensibilité aux autres tient une grande place.

C'est dans ce contexte que la relation entre les habitants des Outre-Mer français et la métropole, en deçà et au-delà des calculs d'intérêts ou des vues stratégiques, est d'abord **affective**. Elle porte à ce titre une forme de **fraternité**. **Nous avons tous ici et dans les îles la charge d'y veiller. La question est de savoir si nous saurons le faire.**

*

* *